

Question écrite de Mme Kattrin JADIN au ministre de l'Intérieur concernant la lutte contre les ransomware

Depuis juillet 2016, Europol en coopération avec la police néerlandaise et des éditeurs antivirus, a lancé l'initiative No more ransom dont l'objectif est de mettre fin à ces malwares qui bloquent les ordinateurs et les tablettes dans l'attente d'une rançon. La Belgique, avec le Centre pour la Cybersécurité Belgique (CCB) et la police fédérale ont récemment adhéré à l'initiative comme supporting partner tout comme la France ou encore la Commission européenne.

1. Depuis juillet 2016, quels sont les résultats obtenus par le projet? A-t-on déjà obtenu des résultats en Belgique?

2. Quelle analyse fait votre département dudit projet?

Réponse :

1.

Le 4 avril 2017 le projet No More Ransom a rédigé un communiqué de presse sur leurs résultats.

9 mois après le lancement, la plate-forme est disponible en 14 langues et héberge 40 outils de déchiffrement gratuits. Depuis décembre 2016, plus de 10 000 victimes de ransomware dans le monde ont pu récupérer leurs données chiffrées grâce aux outils mis à disposition sur le site www.nomoreransom.org

La participation de la Belgique dans cet outil consiste dans le fait que le CCB (Centre pour la Cybersécurité Belgique) et la FCCU de la police fédérale collabore pour mettre en garde les citoyens en ce qui concerne le ransomware. Sur le website du CERT.be, qui fait partie du CCB, on retrouve notamment des conseils de prévention ainsi qu'une brochure d'information appelée « Ransomware, comment se protéger et répondre ? » qui fait référence au website « No More Ransom ». Depuis le partenariat de la Belgique au projet, le 4 avril 2017 jusqu'à aujourd'hui (22 mai 2017) presque 21 000 visites Belges du site ont été enregistrées.

2.

La cybercriminalité est une priorité nationale (Plan National de Sécurité 2016-2019) et une priorité internationale (SOCTA : Serious Organised Crime Threat Assessment de Europol).

Le nombre d'attaques de type ransomware ne cesse d'augmenter, également en Belgique. Il est indispensable de supporter une initiative comme No More Ransom. Ce projet est un bel exemple d'une bonne collaboration entre le secteur public et privé, et en plus international. Le projet aide les victimes en fournissant des clefs de décryptage connues pour libérer leurs fichiers sans devoir payer de rançon et a ainsi déjà prouvé sa valeur en aidant plus de 10 000 victimes.